

**Document de réservation-  
Règlement de fonctionnement Anniversaires**



Nombre d'enfant minimum 8, maximum 12, de 4 à 12 ans et au moins un parent accompagnateur.

Tarif 20 euros par enfants, soit un montant de 160 euros lors de la réservation.

Les mercredis et samedis de 14h30 à 17h00.

Le Samedi matin de 9h30 à 12h00.

La réservation se fait dès la réception de ce document dûment rempli et du règlement de l'acompte. (8x20= 160 euros d'acompte), si la date n'est pas encore fixée, appelez nous rapidement afin de vous assurer de nos disponibilités.

L'autre partie du paiement se fera le jour même, en fonction du nombre d'enfants présents.

Deux animatrices Terre d'Avenir prennent en charge les activités en présence d'un ou plusieurs adultes responsables.

Les parents qui souhaitent rester sont évidemment les bienvenus, un anniversaire est un moment familial de partage et nous apprécions les moments conviviaux au sein de la pépinière.

L'anniversaire se déroule en **plusieurs temps** :

- L'accueil : présentation de l'équipe, du lieu et des règles de bonne conduite.
- L'atelier : au choix selon les saisons.  
En ce moment : Devenir un véritable jardinier, tout sur les insectes auxiliaires et LPO : ligue de protection des oiseaux.
- La découverte des animaux de la pépinière.
- Le goûter festif.
- La chasse au trésor.

**Pour le goûter** nous proposons quatre types de gâteaux au choix : Moelleux chocolat, moelleux vanille ou moelleux citron ou une tarte aux pommes. (Merci de nous préciser votre choix au maximum une semaine avant l'évènement). Les gâteaux sont faits par notre boulanger pâtissier partenaire.

Nous fournissons également des jus de fruits et des sirops à volonté, ainsi que des fruits de saison à déguster.

Nous nous occupons également de décorer le lieu avec des ballons et des banderoles.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bien sûr compléter la décoration ou apporter des mets supplémentaires (bonbons, boissons...) Nous vous demandons uniquement d'apporter la ou les bougies.

Pour précision : nous ne sommes pas un centre d'accueil d'enfants mais une exploitation agricole, les enfants que nous accueillons restent sous la responsabilité des adultes accompagnateurs, nous vous

conseillons donc d'avoir les coordonnées de tous les parents par sécurité, ainsi que les allergies alimentaires ou maladie.

Nous vous ferons également signer un document précisant que les parents de vos invités acceptent que leurs enfants participent aux activités et nous précisant tout problème éventuel de santé à connaître (traitement, allergie...). Merci de vous renseigner auprès des parents surtout en cas de covoiturage.

Il est également important de préciser que les enfants seront au contact de terre, d'eau et des animaux, ils vont courir, alors même si c'est un jour de fête, attention aux vêtements trop beaux! Mieux vaut adapter la tenue.

Un espace ombragé et sécurisé est réservé aux enfants, un espace est à disposition des adultes, en cas d'intempéries les activités se dérouleront en intérieur.

Conditions d'annulation : toute demande d'annulation entrainera le report de l'évènement à une date ultérieure. En cas d'annulation sans report de date, nous nous verrons dans l'impossibilité de rembourser l'acompte versé.

Pour la réservation, merci de nous verser l'acompte, et de nous fournir les renseignements suivants :

Nom des parents organisateur :

Email :

Téléphone portable :

Date prévue :

Age et prénom de votre enfant :

Nombre d'enfant prévus :

Atelier :

Gâteau : chocolat – vanille – citron - tarte aux pommes

- J'accepte les conditions d'accueil de la Pépinière Terre d'Avenir et le règlement de fonctionnement énoncés ci-dessus.

Date :

Signature :

Nous vous recontacterons quelques jours avant l'évènement afin de répondre aux dernières interrogations, pour toute autre question n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir !



*Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h (17h en hiver)*

*Téléphone Caroline 06 20 34 09 05 ou*

*Céline 06 18 37 13 24*  *PépinièreTerredAvenir*